

[texte](#)

[editorial](#)

L'infertilité, une expérience singulière

"Au désir d'être parent se substitue rapidement le besoin d'un enfant. Pétrie de détresse, la plainte primaire de ne pas pouvoir « procréer normalement », se modèle alors en une quête réparatrice. Enfant réparateur du préjudice d'être infertile ou enfant panseur de plaies enfouies jusqu'alors au plus profond de l'histoire de chacun."

Par: Association Procréation Médicalement Anonyme /

Publié le : 15 Novembre 2007

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Liens

- [Site de l'association](#)

Poursuivre la réflexion

Face au soignant, s'articulent et s'entrechoquent la blessure narcissique de l'homme ou de la femme infertile, la frustration douloureuse de son conjoint et un projet de couple qui vacille. Fragilisés dans leur intimité, les couples infertiles peuvent mettre alors un espoir sans limite dans la science et une confiance aveugle dans le pouvoir médical. Leur parcours n'est pour certains que désillusions, et sortir de la spirale de l'échec devient parfois un but en soi.

Au désir d'être parent se substitue rapidement le besoin d'un enfant. Pétrie de détresse, la plainte primaire de ne pas pouvoir « procréer normalement », se modèle alors en une quête réparatrice. Enfant réparateur du préjudice d'être infertile ou enfant panseur de plaies enfouies jusqu'alors au plus profond de l'histoire de chacun.

Lorsque le tunnel des AMP* classiques ? intra couples ? touche à sa fin, accablés par l'injustice d'être différents, certains couples, dans un ultime souffle d'espoir, revendiquent alors au nom du sacro-saint *projet parental* ? véritable Sésame de nos centres d'AMP* ? un « droit à l'enfant ». C'est dans cet état d'âme que la solution du tiers donneur est proposée et que l'anonymat des donneurs est consenti.

En réalité, les couples n'ont pas de choix possible : la loi française leur ordonne d'effacer ce donneur encombrant et de cautionner le fait que leur enfant sera privé à vie d'une partie de son histoire et de son identité. Incités de fait à vivre dans l'illusion de la fertilité, ils se trouvent, au fil des ans, bien souvent pris au piège de leur propre secret. Car le secret en réalité n'efface rien : ni la blessure de l'infertilité, ni l'omniprésence du donneur d'hérédité sans qui leur enfant n'aurait pas vu le jour.

Notre souci éthique est « que la famille aille bien ». Replacer l'enfant au centre de la relation médecin/patient et considérer la dignité de l'enfant à naître comme une fin en soi imposent aux couples une lucidité douloureuse. Assumer la vérité de la conception suppose d'avoir *dit-géré* son infertilité. Les couples ne peuvent renoncer à l'enfant « naturel », voire au bonheur de porter un enfant, qu'au terme d'un travail long et difficile.

Dans cette approche globale de l'infertilité, notre vocation de soignant est de continuer à accompagner les couples au-delà du parcours classique technique. Informés, rassurés sur leur capacité à être parent autrement, ils donneront alors à leur choix un consentement réellement éclairé.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire